

Le journal de



www.mairiedebourg.fr



les auges

2015/11/10

Du
n°0

LE JOURNAL DE BOURG
L'INFORMATION DU VILLAGE

Le conseil municipal réuni à la mairie en date du 22 MARS 1996 tient à informer les habitants de BOURG , des événements ou changements qui vont intervenir dans notre village.

au

n°30



Le journal
de



www.mairiedebourg.fr

Portraits de nos doyens



EDITO

L'automne a pris le temps de déployer des couleurs chatoyantes, mordorées... Il a déposé dans la nature toutes ses nuances jaunes, cuivrées, orangées, brunâtres...

A chaque saison, la nature déploie sa palette de couleurs touchant nos sens, nos âmes, nos cœurs. Nos arbres se dénudent, offrant leurs feuilles à la terre, qui, ainsi, se régénèrent.

Ils se reposent avant de nous offrir à nouveau bourgeons, fleurs, feuilles nouvelles nées dans une explosion de couleurs tendres et vives qui enchantent nos yeux émerveillés.

Restons attentifs à ces amis qui nous charment, nous chauffent, nous offrent leurs fruits. Offrons leur notre respect.

Certains d'entre eux orneront bientôt nos maisons, porteront les couleurs de la vie, la lumière de l'espérance et celle de l'Amour.

Que les fêtes vous soient douces, lumineuses et chaleureuses.

Le mot du Maire

2015 fut une année éprouvante, marquée par des événements tragiques en janvier et novembre qui ont plongé des familles dans le deuil, nous avons bien sur une pensée pour toutes celles et ceux touchés de près ou de loin par ces atteintes aux personnes.

Evènements qui prouvent que nous sommes capables de nous mobiliser. Nous nous devons de tenir compte de cela pour l'avenir. La fronde monte. Le ton est clairement exposé. Les récentes élections prouvent que nos concitoyens veulent du changement ou au moins une réaction différente et efficace mais il faut faire attention de ne pas tomber dans du radicalisme primaire.

Plus localement, le paysage des collectivités va encore bouger : après une première vague avec les intercommunalités, dernièrement les cantons, on reparle de regroupements encore plus gros pour les communautés de communes, de création de communes nouvelles. Le but de l'Etat étant de rationaliser en diminuant le nombre de collectivités, si encore au passage, on réalisait des économies... Il ne faut pas oublier que l'identité de nos communes est précieuse pour les habitants des villages, que beaucoup de missions et de tâches sont basées sur du bénévolat. L'intégration dans de grosses structures ne permet plus ce genre de choses et donc **coûte**. La baisse des dotations pour participation au redressement de la France, étalée sur 3 années vient également bousculer les équilibres budgétaires. Même si Bourg ne s'en tire pas trop mal, la vigilance est de mise.

Coté travaux, nous venons d'effectuer les derniers achats d'équipement pour la cuisine de la salle de convivialité et lancer la réalisation des voiries du lotissement qui attendra le printemps après les travaux de gros œuvre des deux constructions en cours. Avec la finalisation des travaux de voirie, nous espérons donner un coup de boost à la vente des trois dernières parcelles du lotissement.

C'est l'époque également d'échanger nos vœux, je vous présente les miens : **Santé, Bonheur, Réussite** pour vous et pour toutes les personnes qui vous sont chères. Encore merci pour votre confiance.



À venir...

22 décembre :

Arbre de Noël (-10ans)

10 janvier :

Vœux de la municipalité

31 janvier :

Repas des bouilleurs de Cru

En février :

Carnaval

En mars :

- Matinée de bénévolat

- Repas organisé par Bourg

Patrimoine et Tradition

8 mai :

Armistice 1945 au monument

13 juillet :

Repas champêtre, feux d'artifice

31 juillet :

Poulet party

11 novembre

Armistice 1945 au monument

20 novembre

Repas des aînés

18 novembre

Soirée « Beaujolais »

Sommaire

Edito, le mot du maire

L'eau

La 30ème édition

Rétrospective du semestre

Les décisions du conseil municipal

Du nouveau sur notre site internet

Portrait

L'état civil

Infos

Réponses du jeu de l'été

Elle, elle vient de là, elle vient de là-haut

un peu d'histoire d'eau

Par manque de datation, il est supposé que fin du XVIIe siècle, les villageois se rendaient aux auges (photo page1) où une source située au bas de l'Echenot s'écoule, venant de diverses ramifications issues du plateau de Langres, pour abreuver les animaux ainsi que pour leur consommation personnelle.



Au XVIIIe siècle, l'eau fût apportée au village. Il a été construit un lavoir avec fontaine et abreuvoir situés rue du château (actuellement l'atelier de distillation).

Pour se faire, un nouveau captage a été créé. Celui-ci, nommé l'Echenot 1, se trouve en contrebas des auges avec un puits creusé à 9 m de profondeur et construit en pierre de taille. L'eau arrivait au lavoir par gravité.

Malheureusement, lors de la mise du tout à l'égout du village, l'alimentation du lavoir a été supprimée.

Actuellement, cette source sert à alimenter le lagunage par période de grande chaleur.

Enfin, l'eau arriva dans les foyers au XIXe siècle, de gros travaux furent entrepris : pose de canalisations dans tout le village y compris Cherrey, un nouveau captage : l'Echenot 2, la source de l'Echenot 1 n'étant pas suffisante. Il a fallu construire une station de pompage avec une réserve de 16 m3 afin de pouvoir fournir de l'eau à chaque foyer. Les villageois entraient dans une nouvelle aire.



Fin des années 60, la consommation d'eau étant en constante augmentation et l'Echenot 2 ne pouvant fournir suffisamment, un troisième captage a été trouvé au lieu-dit Fontaine Blanche situé derrière le garage de Cherrey où une station de pompage avec une réserve de 60 m3 alimente la première station.

Suite aux derniers incidents dus à la grande chaleur de juillet et août, l'alimentation du village se fait actuellement en grande partie avec la source Fontaine Blanche et un complément de l'Echenot 2. Aujourd'hui nous pouvons assurer en permanence la distribution d'eau potable pour notre village.

Soyons conscients que nos sources d'eaux ne sont pas inépuisables, que chacun l'utilise à bon escient dans l'esprit du partage.

Elle, en attendant l'orage,
Elle te pardonnera ton âge
Et l'argent de tes cheveux.
Elle, tu ne peux pas te passer d'elle,
Tu ne vivras jamais sans elle.
Tu n'auras que de l'eau de tes yeux

(Paroles de Véronique Sanson)



30ème Journal de Bourg

LE JOURNAL DE BOURG L'INFORMATION DU VILLAGE

Le conseil municipal réuni le mardi en date du 22 MARS 1996 tient à informer les habitants de BOURG, des événements ou changements qui vont intervenir dans notre village.

GÉNÉRIQUE DE L'ÉCRIT

Comme beaucoup ont pu le lire dans la presse locale, un organisme nommé l'ADAMH est en charge de mettre en place une taxe qui a pour but d'aider nos campagnes et de contrôler mieux les dépôts sauvages de nos voitures. Cette taxe doit servir à mettre le plan de centre de recyclage des déchets, de financer des techniques pour améliorer les techniques de récupération et toutes interventions dans ce domaine. L'objectif de cette mesure, prise en Avril 95, est de faire disparaître l'ensemble de ces dépôts pour le début de la troisième millénaire.

La réaction a été sensationnelle à cette situation, nous avons réagi comme il se devait et avons attendu la consultation de notre conseil municipal. Les habitants de ce conseil ont réagi avec compétence. Même si nous avons cherché à arranger par rapport à cette taxe, il faut malgré tout prendre des décisions afin que le dépôt nous apparaisse de moins en moins comme un exemple de gêne. Pour cela nous allons améliorer une citation et règlementation usage et accès. Le dépôt sera exclusivement réservé sur certaines zones (matériau de construction, tuiles, carrelage, graviers).

FISCALITÉ

La constitution des budgets est un travail obligatoire en cette période. Comme toutes les communes, nous nous sommes penchés sur l'ensemble des taxes qui constituent un des revenus de la commune.

LES TAXES

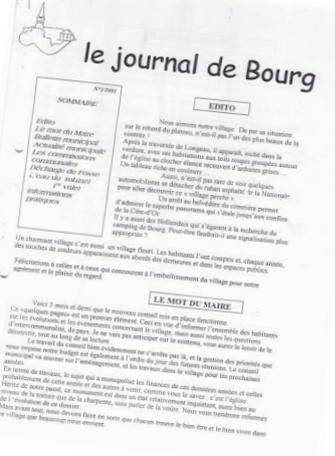
Taxe d'habitation : fonction : habiter, non habitée et professionnelle. Notre commune, depuis quelques années de stabilité, d'augmentation des taxes communales de 3%, les services fiscaux ont également changé les bases d'imposition des communes de la TP sur les propriétés bâties et la TP.

L'ÉCO

Objet de beaucoup de discussions l'écologie, le développement durable, ce budget a été basé sur le principe de l'éco-citoyenneté. Les habitants de Bourg ont été très impliqués, ce qui est une bonne nouvelle. Avant le passage de la taxe, il faut remarquer l'écologie distribuée sur le territoire.

Tout commence il y a presque 20 ans.

Suite au conseil municipal du 22 mars 1996, le maire, Dominique Thiébaud, décide d'en écrire un compte-rendu et de le distribuer dans les boîtes aux lettres des habitants, afin d'informer les « 157 âmes » villages. Avec ces deux pages de texte photocopié en noir et blanc, le Journal de Bourg est né ! Les informations de ce numéro 0 restent encore aujourd'hui presque d'actualité : fiscalité, eau et ordures ménagères du village, projets de travaux de la salle communale,...



Plus pratique que de se rendre au tableau d'affichage de la mairie pour connaître l'actualité de Bourg, la formule semble plaire aux habitants.

Suit alors le n°1 du Journal de Bourg le 30 septembre 1996, puis plusieurs numéros qui paraissent à dates irrégulières au fil des actualités. Le bulletin municipal donne des informations sur les budgets (en francs), les moyens de s'informer sur les démarches administratives (via le minitel ou internet).

En 2001, le nouveau conseil municipal décide de créer une commission chargée de publier deux fois par an « le Journal de Bourg ». Il s'étoffe donc de nouvelles rubriques sous la plume de Dominique Thiébaud, Bernard Gouriet, Michel Pernot, Marie-Claude Gay, Philippe Massotte et Xavier Fouchault. Il est complété par plus de photos, d'histoire du village et des dessins d'Heidi Fouchault.



Si la présentation de ce n°30 a évolué, les objectifs du Journal restent inchangés : informer au mieux les habitants de toutes les décisions du conseil municipal, de l'actualité, la vie associative, l'état civil, les informations pratiques de Bourg.

Et comme dans de nombreux numéros précédents, nous vous invitons à transmettre, au comité de rédaction actuel, votre avis ou des suggestions de thèmes que vous retrouveriez dans vos boîtes à lettres et sur le site internet du village, les informations dont vous avez besoin.

Le journal de Bourg
N°17-2009
11 octobre - Réunion en l'église de Bourg à 18h 30
11 novembre - commémoration 1918
9 décembre - réveil des élèves**Le mot du maire**
L'actualité de Bourg, les événements locaux, les projets de travaux, les décisions du conseil municipal.

Le journal de Bourg
N°22 2011
Le mot du maire
L'actualité de Bourg, les événements locaux, les projets de travaux, les décisions du conseil municipal.

Le journal de Bourg
N°30
www.mairiebourg.fr
Le mot du maire
Mettre en valeur le patrimoine
La Grande Guerre
Le Tocsin
Portrait

Le second semestre 2015 en images

Agréable soirée festive pour la fête nationale

Lundi 13 juillet, le repas champêtre organisé par la municipalité a connu son succès habituel puisque près de cent personnes se sont retrouvées en fin de soirée sous un soleil chaleureux devant le hangar aimablement prêté pour le repas par un particulier.

Après les échanges et les salutations, l'apéritif de bienvenue a été bien apprécié en cette chaude fin de journée. Les convives n'ont pas tardé à investir les abords du buffet campagnard varié et très copieux préparé par un traiteur de Vaux. Détente et bonne humeur ont accompagné le repas interrompu momentanément à la tombée de la nuit par les premiers pétards du feu d'artifice. Le ciel a déversé une pluie d'étoiles et de fleurs sous les applaudissements des spectateurs forts ravis de ce festival haut en couleurs. Les convives ont repris leur place pour déguster la vingtaine de desserts dont une imposante forêt noire, préparés par les fines pâtisseries du village. Tout un programme pour la réussite de cette soirée estivale pleine de joies et d'entrain appréciée de tous.



« Poulet Party » sous les ombrages

Dimanche 2 août, plus de 90 personnes se sont retrouvées sous les frondaisons de l'Echenot pour la « Poulet Party » qui pendant plus de 20 ans a perduré grâce à l'amicale des sapeurs pompiers et qui a été repris cette année par la nouvelle association « Bourg, Patrimoine et Traditions ».

En cette période de chaleur, la fraîcheur du sous-bois convenait parfaitement à cette manifestation, endroit idéal pour déguster l'excellent menu préparé depuis la veille par les restaurateurs du jour : trio de crudités, légumes variés et, bien sûr, poulets fermiers qui, depuis le matin, doraient lentement sur les broches, sous la surveillance du maître rôtiisseur. Les fromages du terroir ont été suivis d'une coupe de fruits et de tranches glacées rafraîchissantes garnies de gaufrettes croustillantes.

Tout au long de l'après-midi, une ambiance fort sympathique et chaleureuse a régné autour de la grande tablée qui s'est animée au moment de la loterie dotée de nombreux lots. Le jeu de quilles a retrouvé ses adeptes qui n'ont pas manqué d'encourager les plus jeunes rivalisant de force et d'adresse pour faire tomber les quilles.

Située au cœur de l'été, cette manifestation conviviale sera, sans aucun doute, reconduite l'an prochain. Les participants ont apprécié cette belle journée de détente et de plein air qui s'est terminée par un barbecue et n'ont pas manqué de féliciter les organisateurs tous bénévoles qui ont assuré un service attentionné.



Pour bientôt, le réveil de l'escargot

Tous les bénévoles n'ont pas pu être présent à la première réunion sur le terrain organisée le dimanche 27 septembre par l'association Bourg, Patrimoine et Traditions en vue de la restauration de l'escargot. Après avoir remercié les participants de leur présence, le président de l'association Bernard Gouriet a retracé l'histoire de cette construction en pierre sèche datant des années 1850. A cette époque, le coteau était tapissé de vignes. Par épierrement des parcelles, des générations de vignerons ont établi à la limite de leurs propriétés des mergers très impressionnants. Cette profusion de pierres leur a permis de construire des abris appelés cadoles dont l'escargot est un exemple. Celui-ci était agrémenté d'une rampe en spirale pour accéder à son sommet. Ainsi, cet édifice aurait pu servir conjointement à la protection du vigneron contre les intempéries et à sa distraction grâce à de belles vues sur le vallon. Avec l'aide de la commune, l'association a la volonté de reconstruire l'escargot en état de délabrement, cet édifice étant le seul témoignage restant de la vie laborieuse des vignerons. Avec les conseils techniques d'un spécialiste en pierre sèche, des volontaires se sont proposés pour effectuer le démontage partiel de l'édifice. Des échanges entre les participants ont permis d'établir en détail la méthode pour réaliser ces travaux qui commenceront début mars 2016. Après le succès du « poulet party », l'association a, d'ores et déjà, établi le calendrier de ses prochaines manifestations : soirée beaujolais le 20 novembre, soirée à définir en mars 2016 et « poulet party » le 31 juillet 2016.



Des bénévoles très actifs à l'œuvre



La matinée de travail collectif du dimanche 4 octobre a réuni 17 bénévoles dont un futur habitant qui se sont répartis en 3 équipes pour effectuer un programme de travaux bien défini à l'avance : épierrement de l'espace derrière l'église en vue de son engazonnement, enlèvement du lierre et nettoyage des murs d'enceinte du cimetière, pose de panonceaux sur les tombes à l'état d'abandon concernées par la procédure de reprise qui arrive à son terme, et remise en état du chemin de Cherrey.

Attelé à l'avant d'une balayeuse et, à l'arrière, d'un godet rempli de bitume, un tracteur était suivi par les cantonniers du jour qui, armés de pelles et de râtaux, ont rebouché les trous dans la chaussée, le tassement étant assuré par un compacteur dirigé par des bras musclés.

Pendant ce temps deux présences féminines ont nettoyé les vitres du bâtiment communal. Elles ont aussi assuré l'intendance pour le grand plaisir des bénévoles. Entraîn et bonne humeur étant de la partie, les objectifs étaient atteints à midi, l'heure propice au verre de l'amitié, l'occasion d'échanger des idées pour les prochaines séances de travail collectif qui attirent de plus en plus de bénévoles heureux de participer à l'entretien et à l'embellissement du village.



Le plaisir de se retrouver pour les anciens élèves

Samedi 10 octobre, la salle de convivialité du village, anciennement salle de classe, a servi, comme tous les ans, de cadre idéal pour le rendez-vous annuel de l'amicale des anciens élèves de M. Grépin et de l'école de Bourg. L'assemblée générale a été suivie par la quasi totalité des membres de l'association avec, à l'ordre du jour, le compte-rendu des activités de l'année, la présentation du bilan financier et la distribution du bulletin de l'amicale qui sert de liaison entre les 21 adhérents.

Après la photo souvenir, tous se sont retrouvés avec leurs conjoints et amis autour d'une table joliment décorée. Les amuse-bouches préparés par les fines pâtisseries de l'association ont aiguisé l'appétit des convives qui ont eu les papilles gustatives constamment flattées par le délicieux repas préparé par un traiteur de Vaux.

Au moment du dessert, une surprise à bulles a été réservée à l'assemblée par deux nouvelles septuagénaires.

Le service assuré par le traiteur a permis de libérer les participants favorisant ainsi dans une ambiance chaleureuse des échanges et l'évocation des souvenirs d'enfance ravivés par le poème de Jean-Pierre.

L'après-midi s'est poursuivi entre balades et jeux de société en attendant la traditionnelle soupe à l'oignon qui a clos cette belle journée placée sous le signe de la détente et de l'amitié.



Elagage des tilleuls

Une entreprise spécialisée a procédé samedi 10 octobre à l'élagage des tilleuls qui bordent la rue portant le même nom.

Au fil des années, ces arbres ont étendu très généreusement et trop largement leurs branches au-dessus de la route, gênant quelque peu le passage des camions et des gros engins agricoles. Le chargement des branches dans une remorque a été effectué vite fait, bien fait par un engin télescopique, tandis que les bénévoles ont nettoyé la chaussée.

Ce toilettage d'automne limité aux branches basses altère peu le profil de ces arbres séculaires. La même entreprise a procédé dans la matinée à l'élagage des haies bordières du chemin de l'Echenot.



Le syndicat des bouilleurs de cru à 50 ans



11

Samedi 17 octobre, le syndicat des bouilleurs de cru de Bourg a tenu son assemblée générale annuelle présidée de Dominique remercié de leur participation les membres présents. Après la lecture par le secrétaire Bernard Gouriet du compte-rendu de l'assemblée générale 2014, les adhérents ont approuvé le bilan financier présenté par André Gouriet, qui est trésorier du syndicat depuis sa création en 1965. Vu l'état satisfaisant des comptes l'assemblée a décidé de maintenir à 15 € le montant de la cotisation pour 2015-2016. Francis Brouillard a été élu vice-président en remplacement de Jean-Paul Rouot qui n'adhère plus au syndicat depuis cette année. Les adhérents, au nombre de 12 actuellement ont décidé de se retrouver autour d'une bonne table le dimanche 7 février 2016 pour marquer le 50^{ème} anniversaire du syndicat. Dans une ambiance amicale, la réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Au cours de l'après-midi du vendredi 30 octobre, une ribambelle de sorcières, de lutins et autres créatures a déambulé joyeusement dans les rues du village afin d'assouvir leur envie de friandises. Gare aux jeteurs de sorts ! Une seule parade n'avait grâce vis à vis de ces personnages plus ou moins effrayants, les approvisionner de douceurs. De porte en porte, les paniers se sont remplis de confiseries, gâteaux et piécettes, les habitants se pliant volontiers aux exigences de ces adorables petites créatures, d'autant qu'en échange chacun d'eux s'est vu offrir une araignée ...en pâte. A l'issue de leur tournée, les enfants ont vidé leur panier dans un divin chaudron magique. Le butin a été partagé entre tous par les mamans à l'origine de cette initiative qu'elles se sont promises de renouveler plus amplement pour carnaval.



Gaieté d'enfer pour Halloween

L'association foncière se porte bien

Samedi 31 octobre, à 11h, l'association foncière de Bourg a tenu son assemblée générale sous la présidence de Laurent Gouriet, en présence de Dominique Thiébaud maire de la commune, une assemblée relativement bien suivie, certaines personnes étant munies de pouvoir de vote. Le rapport financier approuvé à l'unanimité présente un résultat positif de 8 020,44 € pour l'exercice 2013 et de 6 209,18 € pour 2014.

Les travaux de réfection du chemin de la côte de Longeau, réalisés en 2015 pour un montant de 7 000 €, ont été couverts par un emprunt contracté sur 5 ans avec une annuité de 1 434,18 €. La taxe annuelle de remembrement a été fixée à 7,80 € HT par ha. Des travaux sont prévus à plus ou moins longue échéance concernant le chemin de Morey et le chemin du camp de champ Grivé, avec des travaux d'élagage effectués annuellement. Un propriétaire a fait remarquer à l'assemblée qu'il serait souhaitable que les exploitants respectent les bornes, celles-ci ayant tendance à disparaître au fil des années.

Le verre de l'amitié a clos de manière sympathique cette assemblée générale bisannuelle.



Le village se souvient

11 novembre 2015, 10h45. Sous un ciel tout bleu, près de 50 personnes du village se rassemblent devant le monument aux morts. On se salue, on s'embrasse, on devise mutuellement...**fraternité**...11h. L'heure du souvenir impose le silence. Les temps forts s'égrènent : lecture par le maire Dominique Thiébaud du message du Secrétaire d'état chargé des anciens combattants, appel des noms gravés dans la pierre des soldats morts pour la France, dépôt d'une gerbe par deux jeunes du village et minute de silence en hommage aux disparus...**souvenir**...**recueillement**... Puis, la Marseillaise interprétée par les voix mêlées des enfants et des adultes...**émotion**...Le moment des échanges et de partages à la salle de convivialité...**amitié**...

Notre village est exemplaire pour la nombreuse participation des habitants à la commémoration du 11 novembre, un devoir de mémoire souligné par Dominique Thiébaud qui a remercié les personnes qui fleurissent le monument et qui a annoncé pour 2017 une imposante cérémonie pour marquer le 100^{ème} anniversaire de l'arrivée des américains au camp de Bourg.



Le repas des aînés en toute convivialité

Dimanche 15 novembre, à la salle de convivialité du village s'est déroulé le repas annuel des aînés organisé par la commune et le CCAS. C'est avec un cœur bien lourd que la quarantaine d'invités ont partagé un moment d'émotion avec le maire Dominique Thiébaud qui, dans son mot de bienvenue, a évoqué les attentats tragiques de Paris avec une forte pensée pour les victimes et leurs familles. Il n'a pas manqué de remercier les artisans dévoués des retrouvailles annuelles des aînés. Il a eu également une pensée partagée par tous pour les absents retenus par les problèmes de santé. D'abord, pour les convives, plaisir des yeux avec la décoration automnale soignée sur les murs et ensuite pour la découverte de leur place garnie d'une douceur maison. Après l'apéritif pétillant et les verrines de Manu, les papilles ont été constamment sollicitées tout au long du repas. Après la tourte de lapereau, l'excellent menu d'un traiteur de Vaux a pris le chemin de la mer avec une fricassée de joue de lotte avant de passer à un grenadin de veau aux pleurotes. Le plateau de fromage a mis de suite au parfum les convives qui ont dégusté sans modération un croquant au chocolat maison accompagné des nectars de la vigne. La bonne ambiance s'est amplifiée à l'arrivée imprévue de Gégène et Guiguite qui « ont refait le monde » en commentant à leur sauce les nouvelles locales sous les applaudissements de tous qui ont ensuite pu faire vibrer leur voix sur le rythme endiablé d'une karaoké party. Après la traditionnelle soupe à l'oignon, les aînés sont repartis enchantés de cette journée chaleureuse et amicale.



Le beaujolais nouveau dignement fêté



Vendredi 20 novembre, l'association Bourg, Patrimoine et Traditions avait convié les habitants du village et leurs amis à célébrer à la salle communale le fameux beaujolais nouveau. Ce rendez-vous gourmand a rassemblé 56 personnes autour d'une table joliment agrémentée de couleurs automnales. La dégustation avec modération a très vite créé une atmosphère festive, d'autant que ce vin jeune et gouleyant était accompagné d'une assiette de mise en bouche puis d'un assortiment copieux de charcuteries et d'autres produits du terroir fromages et fruits. Une belle soirée réussie pour les bénévoles de l'association qui n'avaient pas lésiné sur les moyens pour accueillir leurs invités, heureux de profiter de cette soirée de partage et de convivialité. Un autre rendez-vous est déjà programmé pour début mars.



Les décisions du conseil

Séance du 3 septembre 2015

Engagement d'une procédure d'Agenda d'Accessibilité Programmée. (AD'AP) :

Le maire informe le conseil que la commune doit s'engager dans une procédure d'AD'AP à déposer auprès de la Préfecture avant le 27 septembre 2015, attendu que des sanctions pénales seront applicables en cas de non-respect de l'échéance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé l'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée et a autorisé le maire à prendre toute décision et à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

Evaluation de parcelles communales :

Suite à des cessions de terrains à des particuliers, le maire fait part à l'assemblée qu'il convient d'estimer la valeur de deux parcelles communales cadastrées sous les n° B 826 et B 736. Après en avoir délibéré, le conseil a décidé de les évaluer sur la même base que les parcelles cédées, soit 5 € le m², ce qui fait un total de 485 € pour la parcelle B 826 et 160 € pour la parcelle B 736.

Règlement du lotissement :

Le maire informe l'assemblée de la nécessité de la modification du règlement du lotissement sur le point suivant : sur le plan P5, il est précisé le sens obligatoire du fâitage parallèle à la route. Le conseil a décidé d'assouplir cette mesure en autorisant un léger angle du fâitage allant de la parallèle à la route jusqu'à la perpendiculaire des côtés des parcelles.

Convention avec le Conseil Départemental pour l'assistance technique :

Après présentation du dossier par le maire, le conseil a autorisé l'intervention du Service Départemental d'Assistance Technique pour la voirie et l'aménagement du territoire pour les missions précisées dans une convention. Il a approuvé le montant de la contribution de la commune arrêtée à 0,90 € par habitant pour l'année 2016.

Au fil des dossiers:

- La participation financière de la commune aux frais de fonctionnement des écoles de Langres s'élève pour 2014-2015 à 2 073 €.
- Une décision modificative concernant le lotissement a été adoptée à l'unanimité.
- Une visite sur place est programmée pour étudier la cession de terrain à M.Martinotti, deux points étant à définir, d'une part le périmètre de protection autour du captage et d'autre part, le dépôt de gravats.

- Le conseil a décidé, à l'unanimité, d'apporter son soutien à l'Association des Maires de France protestant contre la baisse des dotations pour la participation des communes au redressement des finances publiques.
- Le conseil a décidé de solliciter Langres Développement pour l'aide technique et financière concernant des travaux sur la canalisation d'eau alimentant le camping de la Croix d'Arles non protégée du gel sur une partie. Une rencontre est prévue avec la commune de Saints-Geosmes, Véolia et le propriétaire.
- L'Arbre de Noël aura lieu le 22 décembre, à 18h, pour les enfants de la commune nés à partir du 1^{er} janvier 2005.
- Des devis seront demandés pour la pose d'une clôture en grillage le long du terrain de jeux de l'Echenot.
- Le conseil a pris connaissance des modalités concernant la création de communes nouvelles.
- Prochaine réunion de conseil le 18 décembre



PORTRAIT

Robert et Juliette Billard, les doyens de notre village



Juliette et Robert ont vécu des époques, des événements bien divers dont ils se souviennent et qu'ils acceptent de partager avec nous.

A travers ce portrait nous pourrons nous rendre compte de la vie à la campagne, constater son évolution, se rendre compte de la manière dont vivaient nos parents, grands-parents, voire arrière grands-parents.

Âgés de 90 ans, nos doyens ont vu le jour en 1925.



"Leur jeunesse"

Juliette a toujours vécu à Bourg dont elle est native. Robert, lui, a passé la première partie de sa vie à Charmoy (35 km de Bourg) avant de rencontrer sa future femme en 1946, lors d'une fête.

Comme tous les enfants de l'époque, ils sont rentrés à l'école communale à 6 ans pour suivre le cycle qui se terminait à 14 ans avec le passage d'un examen : le certificat d'étude.

On rejoignait ensuite le monde du travail, pour l'un comme pour l'autre, ce furent les travaux de la ferme: traire à la main, conduire les quelques vaches aux champs, les garder, couper l'herbe pour les lapins, donner à manger aux poules, ramasser les œufs, écosser les petits pois, les haricots avant de les mettre en conserves, aider aux foins, aux moissons, le temps venu...

Les enfants participaient alors activement à tous les travaux, acquéraient très jeunes, savoirs faire, expériences, très utiles pour leur vie d'adulte. Les petites mains étaient précieuses dans les actes de la vie quotidienne pour vivre voir survivre.

Juliette se souvient des commerçants qui passaient à Bourg dans sa jeunesse : la boulangère, le boucher circulant à cheval, la poissonnière poussant sa voiture à 2 roues.

Les hommes se réunissaient soit le soir, soit le dimanche, au café, discutaient, jouaient aux cartes.

Ses parents possédaient une dizaine de vaches, des poules, des lapins et cochons, un potager, quelques terres pour faire vivre la famille.

"Vivre en temps de guerre"

Ils ont vécu la guerre chacun de leur côté et se souviennent bien de l'exode le 4 juin 1940 lorsque l'évacuation de chacun de leur village a eu lieu. La famille de Juliette est partie avec un chariot tiré par un cheval, avec une vache, un coq. Ils se sont arrêtés à Sombernon (21) où ils sont restés presque une semaine. Le trajet semblait tellement long, étant donné la foule sur la route, la vache qui ne pouvait avancer vite. Juliette se souvient qu'un agneau est venu se blottir contre la vache à Sombernon et que son lait a aussi servi à des enfants qui en manquaient.

Le retour a été difficile pour cette vache dont les sabots étaient usés. La famille a retrouvé Bourg occupé par les allemands. Robert de son côté, a quitté Charmoy en camionnette pour Murat dans le cantal où il est resté durant 7 mois, il allait travailler au bois que les bœufs débardaient l'été, le foin était coupé à la faux, ramené sur des chars à deux roues tirés par des bœufs.



Rentré à Charmoy, il a trouvé, non une zone occupée mais une zone interdite, il fallait alors passer à vélo à travers champs pour aller faire les courses sans se faire repérer. Tous deux ont vécu alors les réquisitions : pomme de terre, chevaux.

Du côté de Robert, il a fallu acheter un bœuf pour remplacer les chevaux. Ils ont connu les tickets de ravitaillement pour se procurer pain, viande, tabac... Le marché noir s'est mis en place: échange de victuailles, par exemple, pour survivre. Depuis Charmoy, on apportait du lard pour avoir du chocolat, tellement doux dans ces temps tourmentés : la tablette devait durer.... longtemps!

"Ils se marièrent et"

Ce sont après ces années tourmentées que Robert et Juliette ont mis en commun leur destin, leurs biens, leurs vaches (2 chacun).

Il l'épouse en 1947 et n'a plus alors à parcourir les 70 km, aller-retour, en vélo pour la retrouver. A l'occasion de la fête célébrant leur mariage, un mouton et un cochon ont été tués : on profitait alors des réjouissances qui n'étaient pas si fréquentes et qui pouvaient durer plusieurs jours: deux en ce qui les concerne. Le couple s'attaque alors au nettoyage, à la réfection de la maison qu'ils habitent toujours.

C'est ainsi qu'ils ont démarré leur vie: confiants, courageux, comme nombre de français. Durant quelques années, ils ont travaillé avec les parents de Juliette, ont acheté un cheval puis un autre, en ont possédé jusqu'à quatre.

De leur union sont nées Anne-Marie et Danièle, toutes deux résidentes au village.



"Des années 50 à aujourd'hui"

Environ 8 agriculteurs travaillaient la terre à Bourg aux premiers temps de la vie commune, dans des champs dispersés, bien plus petits qu'à l'heure actuelle, acquis avec des économies, si l'on parvenait à en faire ; par héritage ou donation souvent, les exploitations se passant fréquemment de père en fils. Leur superficie variait alors de dix à cinquante hectares. Des haies ou murs en pierres sèches délimitaient couramment des propriétés éparpillées.

Les chevaux se montraient indispensables et tiraient charrues, herses et rouleaux .Ils débarrassaient à l'aide d'un traîneau la neige alors abondante en hiver.

Ils ont connu le ramassage des peaux de lapins au prix de vingt centimes d'anciens francs (prix d'un pot au feu de l'époque). Tout était alors utilisé, recyclé, les lapins mangeaient les épluchures, le chien les os D'emballage il en y avait peu, on utilisait fréquemment le papier journal. L'appareteur avec son tambour passait donner des nouvelles : il tambourinait, les gens apparaissaient sur le pas de leur porte pour écouter. Un étameur venait au village une fois par an, il nettoyait cuillères et fourchettes dans un bain d'étain, aiguisait les couteaux, réparait les baleines de parapluie.

La vie demandait de l'habileté pour réparer soit même : peu de spécialistes alors. La nourriture était simple, de saison, provenant principalement d'une production individuelle et locale, on ne connaissait ni

bocaux, ni réfrigérateur encore moins de congélateur. Les légumes et les fruits étaient mis en bouteille, chauffés, portés à ébullition, dans des chaudières en fonte prévues à cet effet. Les carottes se conservaient dans le sable, les pommes de terre à la cave, les pommes au grenier.

Un ou deux cochons étaient tués durant l'année : on en faisait terrine, saucisson, boudin. Les morceaux étaient conservés dans un grand saloir. On partageait, on distribuait une partie de cette viande dans le village.

Les travaux de leur maison se sont faits peu à peu. A l'époque les ouvriers logeaient sur place durant la semaine et étaient nourris.

Le mobilier était réduit à l'indispensable : on ne parlait ni de confort ni de décoration, on n'en avait ni le temps ni les moyens. Les cuisinières, les cheminées chauffaient les pièces principales, les bassinoires les lits. Les plumes récupérées lorsque l'on plumait les volailles étaient réutilisées pour les édredons. L'eau n'était pas courante, les femmes descendaient leur linge sur une brouette au lavoir avec leurs lessiveuses remplies d'eau bouillante chauffée sur le feu. Elles y faisaient la lessive, rinçaient dans une eau bien froide.

Il fallait descendre les bêtes matin et soir à la fontaine pour qu'elles s'abreuvent. Chaque maison possédait une citerne d'eau de pluie.

Les habitants du village s'approvisionnaient en eau chez ceux qui possédaient un puits. L'hygiène n'était ni de garantie, ni de rigueur car poules ou autres pouvaient courir, leur fiente tomber dans le puits. Durant l'hiver, le seau ne pouvait pas toujours remonter : eau gelée, chaîne cassée. Juliette et Robert ont fait creuser un puits derrière leur maison, leur facilitant la vie. Quel bonheur de ne plus avoir à faire tous ces trajets, de voir cette eau indispensable à la vie couler derrière chez eux ! Ainsi ils peuvent installer une machine à laver, une douche. Fini les baquets dans lesquels on fait la toilette le dimanche.

En 1962, l'eau arrive à BOURG, quelle avancée, quel gain de temps, une véritable révolution !!!!!

En ce qui concerne le travail des champs, des moissons, le couple a connu différentes étapes : l'égraineuse fonctionnait avec des chevaux tournant et piétinant le grain, l'ensemble était mis dans un vent qui séparait grain et menue paille.

Durant la guerre, la javeuse coupait des épis, la lieuse est apparue ensuite. La batteuse séparait les grains, la paille et le blé étaient stockés dans les granges.



Les premiers tracteurs apparurent ensuite : un groupement de cultivateurs en achetèrent un de la marque FARMAL chacun mettant la main à la poche suivant la surface de l'exploitation.

C'est en 1957 que Robert et Juliette achetèrent leur premier tracteur, un **Deutz**, les travaux devinrent alors moins pénibles.

En 1963 ils ont pu bénéficier du progrès avec le téléphone, les numéros étaient simples alors: pour eux le 11 à Bourg, on devait passer par une opératrice qui mettait les personnes en relation. Le téléviseur est venu ensuite, noir et blanc, une seule chaîne.

Dans les années 1965, la première machine à traire les soulage. Ils passeront de 4 à 32 vaches.

En 1973 ils font l'acquisition d'une moissonneuse batteuse.



Ils n'ont connu leurs premières vacances (5 jours) dans les années 1962. Ils sont alors partis dans le Cantal avec leur première voiture acquise en 1956, une **Simca Aronde** bleue.

Elle apportait davantage de liberté, de gain de temps, confort que Robert avait déjà connu en 1950 avec l'achat d'une moto, une **125 Peugeot**, toujours en sa possession d'ailleurs.



On se reposait le dimanche, même s'il restait à faire la traite ce jour-là, ce qui les empêchait de s'absenter : il n'était pas aisé de trouver un remplaçant. Partir en week-end ne se faisait pas à l'époque. Nos doyens ont dû attendre la fin du remembrement pour prendre leur retraite à 68 ans.



Nos aînés ont vécu de gros changements, sont passés de la guerre à la paix, d'une société vivant sur elle-même à une consommation parfois abusive, de l'ancien franc au nouveau puis à l'euro. Tout ce que nous considérons comme acquis, normal a été une découverte pour eux : eau courante, chauffage central, salles de bains, télévision, téléphone, voiture individuelle, mécanisation pour les agriculteurs. Aujourd'hui, leurs filles très présentes, la naissance des petits enfants qui a agrandi la famille, leur procurent amour et joie... Malgré les difficultés affrontées au cours de leur vie, ils gardent un regard positif, ne regrettent rien et nous apportent un bel exemple de courage, d'endurance, de vie.

Merci à eux pour ce témoignage



INFOS PRATIQUES : QUOI DE NEUF ?

A retenir :

Mairie : - téléphone/fax - 03 25 88 01 23 - mairie.bourg@wanadoo.fr permanence le lundi de 16 h30 à 18 h 00

Site internet : <https://www.mairiedebourg.fr>

Gendarmerie de Longeau : 03 25 88 42 04

Trésor Public - perception de Langres : 03 25 87 06 62

EDF (sécurité dépannage) : 03 25 32 19 53

Correspondant du journal : 03 25 88 42 70 (Bernard Gouriet)

Personnes relais (église) : 03 25 88 43 30 (Marie-Claude Gay)

Préparation aux cérémonies religieuses : Maryvonne Massotte, Marie-Claude Gay

Sonneurs de cloches : Laurent Gouriet et Philippe Massotte

Collecte des bouchons en plastique et liège : Gislaine André

Gardes particuliers : Alexandre Liégé.

Transport à la demande par **TOP TRANSPORT** Tel N° 0 800 330 130

Notre village est desservi par : (cette liste n'est pas exhaustive)

Fromagers : un le mardi et un le mercredi après-midi.

Marchand de primeurs : le jeudi après-midi.

Marchand de boissons : le jeudi matin 2 fois par mois et le 1er lundi de chaque mois

Prêt à porter "Odile vous habille" : 1 fois par mois.



**LE 5 AVRIL 2016,
LA TNT PASSE À LA HAUTE
DÉFINITION**

TOUS HD
À LA TNT HAUTE DÉFINITION
LE 5 AVRIL 2016



QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES TÉLÉSPECTATEURS ?
QUE FAUT-IL FAIRE POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL ?

LA TNT HD ARRIVE DANS TOUS LES FOYERS : AIDONS NOS CONCITOYENS À LA RECEVOIR !

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Comité de rédaction :

Dominique Thiebaud - Jean Marc Roux - Philippe Massotte - Aleth Moussus - Marylène Carbillet - Laurent Goutry - Bernard Gouriet

Réponse au jeu de l'été

Voici les réponses : chaque numéro est placé dans le village.



Sur quelle photo est l'intrus ? C'est le numéro 6

Quelle photo a « perdu le Nord » ? La girouette n°3 présente des directions est et ouest inversées

Etat civil 2015

Nous avons le plaisir d'accueillir :

- Mr et Mme Robert et leurs enfants
- Mr Carbillet Laurent
- Mme Godon Corinne
- Mr Verthey Anthony et Mme Lingelser Alice
- Mme Mauffrey Gilberte
- Mme Frerot Cécile
- Mr Joffroy David



Nous avons baptisé de façon républicaine la petite **Stella Weidmann**

Nous avons célébré le mariage de :

Mr Carbillet Geoffroy et Mme Dupont Marylène
Mr Dechanet François et Mme Parachini Florence

Sincères condoléances aux familles de :

Mr Mathey Alain

Sont partis pour d'autres horizons :

Mr Roy et Mme Hurson
Mr Wiedmann et Mme Huardel
Mr et Mme Saxod Nicolas

